



Côtes du Roussillon Villages Les Aspres

Vin tranquille

LE PRODUIT

L'AOP Côtes du Roussillon Villages concerne uniquement les vins rouges produits dans une cinquantaine de communes des Pyrénées-Orientales. Au sein des Côtes du Roussillon Villages, 5 dénominations précisément délimitées peuvent adjoindre leur nom à celui de l'appellation : Caramany, Latour-de-France, Les Aspres, Lesquerde et Tautavel.

ARÔMES ET SAVEURS

Les vins ont une robe profonde, un nez élégant de fruits rouges, une bouche chaleureuse, puissante avec des tanins enrobés et une finale marquée par fruits rouges et épices. Chaque dénomination présente des variantes, avec fruité intense et souplesse pour les unes, minéralité et fraîcheur pour d'autres ou encore, puissance, fruité mûr et épices, se prêtant bien à la garde.

UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

Le vignoble du nord du département se décline au fil du fleuve Agly entre Têt et massif des Corbières. C'est là que se trouvent quatre dénominations reposant sur sols schisteux (Latour-de-France), de gneiss (Caramany), d'arènes granitiques (Lesquerde) et d'argilo calcaire (Tautavel). Au sud du fleuve Têt, la dénomination Les Aspres s'exprime sur sols argilo-limoneux de terrasses.

UN PRODUIT RECONNU

Dans cette région du Roussillon, parfois très escarpée, la vigne est quasiment l'unique culture. Sous ce climat méditerranéen chaleureux, la belle maturité des raisins a contribué très tôt à la notoriété de la région. Ainsi, dès 1977, les vins ont accédé à l'appellation d'origine. La reconnaissance des 5 dénominations s'est poursuivie depuis 1977 jusqu'en 2017.

Le saviez-vous

Le Roussillon viticole présente une grande diversité de paysages et de sols. En effet, bouleversé par la surrection des Pyrénées, on y trouve toutes les ères géologiques et une multitude de sols différents, offrant au randonneur une palette inégalée de couleurs entre garrigue et maquis.

Informations techniques

Cahier des charges

Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires

Contenu Textes réglementaires

Aire géographique

Contacts

Organisme de défense et de gestion (ODG)

Syndicat de défense des AOC Côtes du Roussillon et Côtes du Roussillon Villages

19 avenue de Grande-Bretagne

66025 PERPIGNAN

N°SIRET : 34247566200017

Contact : Serge GUILLET - Agnès JAUBERT

Tél. : 04 68 34 62 63

Fax : 04 68 35 49 09

Mél. : mv@malsondesvignerons66.fr

Délégation territoriale de l'INAO en charge du produit

INAO Narbonne

rue du Pont de l'Avenir

11100 NARBONNE

N°SIRET : 13000270200368

Tél. : 04 68 90 62 00

Fax : 04 68 90 75 30

Mél. : INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

Organismes de contrôle (OC)

QUALISUD

31322 Castanet-Tolosan Cedex

BP 82256

Contact : François LUQUET

Tél. : 05 62 88 13 90

Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

Parc d'activité Imhotep Lot C

rue Marcel Deprez

87000 Limoges

Tél. : 05 55 36 07 78

Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

Siège

1017 Route de Pau

40800 Aire sur l'Adour

Contact : François LUQUET

Tél. : 05 58 06 15 21

Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

Espace Entreprise

12 rue Alfred Kastler

71530 Fragnes

Tél. : 03 85 90 94 14

Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

Maison des agriculteurs
Bâtiment Ste Victoire - Porte 4
22 avenue Henri Pontier
13626 Aix-en-Provence Cedex 1

Tél. : 04 42 63 36 30

Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

6 rue Georges Bizet
47200 Marmande

Tél. : 05 53 20 93 04

Mél. : contact@qualisud.fr

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/produit/cotes-du-roussillon-villages-les-aspres-17798>

List of links present in page

1. <mailto:mv@maisondesvignerons66.fr>
2. <mailto:INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr>
3. <mailto:contact@qualisud.fr>
4. <mailto:contact@qualisud.fr>
5. <mailto:contact@qualisud.fr>
6. <mailto:contact@qualisud.fr>
7. <mailto:contact@qualisud.fr>
8. <mailto:contact@qualisud.fr>